

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : **5104**

Société : **RAM**

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom : **Rashid Jihamed**

**1954**

**A75768**

Date de naissance :

Adresse : **55 Rue Abolkorim Kaltabi Berrechid**

Tél. : **06511587602**

Total des frais engagés : **499,60** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur ARABI HOUSSAINI Najib  
Médecine Générale

Date de consultation : **14 SEP. 2023**

BERRECHID - Tel. : 33.73.21

Nom et prénom du malade :

**Rashid Jihamed**

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

**HTA + anxiété et douleurs rhumatismales**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent[e] :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14 SEP. 2023	C	1	100.00	 Dr. ARAQI HOUSSAINI Nafis Médecine Générale 16 Rue Okba Benou Nafte BECHID - Tel: 33-73-01

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie QUALID'AIN Dr en Pharmacie Mme H-JEY Nouasseur - Tél (02) 33 41 14 09 BLANC 22025911	14.09.23	299,60

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins**

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. Araqi Houssaini Najib

MEDECINE GENERALE

Echographie Générale

Ex. Médecin Chef des Forces

Royales Airs de Casablanca

Expert assermenté auprès des Tribunaux

16, Rue Okba Bnou Nafie - Berrechid

Tél. : 05 22 33 73 21

GSM : 06 62 07 65 56

الدكتور عولقي حسيني نجيب

الطب العام

الفحص بالصدى

طبيب رئيسي سابق بالقوات

الجوية الملكية بالدار البيضاء

خبير محلل لدى المحاكم

16، زنقة عقبة بن نافع - برشيد

الهاتف : 05 22 33 73 21

العنوان : 06 62 07 65 56

14 SEP. 2023

63,30

Radi Di Mohamed.

① Tridap de 10/85

12 W

② Anoprami B 1000

le 12/85

③ Doliprane SV 1000

3 F M

④ Fenac 10 mg

14/85 medic  
14/85 surs

30,80 du ml

130/85

⑤ Trimidat 10 mg

74/85 W

du ml

Docteur ARAQI HOUSSAINI Najib  
Médecine Générale  
16, Rue Okba Bnou Nafie  
BERRECHID - Tel. 05 22 73 21

Ts 299,60



Comprimé  
Voie orale

# Maxitone®

Maxitone®  
Comprimé

Lot:  
À consommer  
avant le:  
PPC: 99,50 DH

230358

04/2026

POUR LA DANE  
Dr en Pharmacie  
SARL ANDA  
SARL ANDA

...eyenii, maltodextrine), racine de ginseng  
...ine), noix cernaux (Juglans regia, maltodextrine),  
charge : cellulose microcristalline, ginkgo feuilles (Ginkgo biloba),  
chlorhydrate de L-arginine, acide ascorbique (VitC : 60mg/2 comprimés), agents  
antiagglomérants : stéarate de magnésium, dioxyde de silice, D alpha-  
Tocopherylacetate (Vit E : 10mg/2 comprimés)

## PROPRIETES :

Maxitone® comprimé est à base d'actifs naturels dont la maca, le ginseng, le ginkgo ainsi que la L-arginine aux propriétés stimulantes et tonifiantes. Maxitone® comprimé contribue à améliorer les performances sexuelles chez l'homme et la femme et à renforcer la stimulation vasculaire au niveau des organes génitaux.



8

LOT 22912  
PER 06/25  
PPV 440 H10

Fenac® Promopharm  
50 mg  
30 comprimés  
PROMOPHARM S.A.



6 118000 240372

63,30

LOT : 3165  
PER : 03-28  
P.P.V : 30 DH 80

Trimed  
Flacon 10



6

Tritazide® 10mg/25mg  
28 Comprimés



6 118001 081707

63,30

LOT : M21047  
EXP : FEV 2024  
PPV : 47,90 DH

Anafranil® 25 mg  
30 dragées



6 118000 220015

PPV 14DH00  
PER 02/26  
LOT M552

Doliprane® 1000 mg  
Paracétamol  
10 Comprimés sécables



6 118000 040972